



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 24 février 2016

Groupe La Poste

Des résultats financiers à la hausse qui ne servent ni les salariés du groupe La Poste ni le service public

La direction de La Poste a présenté au CA du 23 février les résultats financiers du Groupe La Poste pour l'année 2015.

Nul doute sur la satisfaction de nos dirigeants, puisqu'avec un chiffre d'affaires à 23,045 Milliards d'€uros (+ 882 millions, + 4 %) et surtout un résultat d'exploitation à 875 millions (+ 156 Millions, + 22 %), nous atteignons des sommets jamais atteints dans l'histoire de La Poste.

Sans doute seront-ils moins prolixes sur le revers de cette politique qui se fait sur le dos du personnel et du service public.

En effet en 2015 ce sont 7655 emplois (EAA) qui ont été supprimés à La Poste, et tous les indicateurs concernant la santé des postières et des postiers se dégradent : augmentation des arrêts maladie, augmentation des taux de fréquence et de gravité des accidents de travail avec arrêt, ...

La précarité se développe par l'utilisation de CDD mais surtout d'intérimaires (4727 en EAA, + 1570).

En 2015 La Poste a encore touché 350 millions de CICE, démontrant une fois de plus que ce dispositif ne crée pas d'emplois contrairement aux soi-disant objectifs annoncés.

Dans le même temps l'utilisateur a vu la baisse de la qualité de service à la distribution ainsi que de nombreuses fermetures ou de réductions d'horaires des bureaux de poste.

Pour la CGT FAPT, la politique poursuivie par les dirigeants de La Poste et l'actionnaire principal, l'Etat, ne vise qu'à dégager du cash sans répondre aux attentes du personnel et de la population.

En période de négociation salariale, ces résultats montrent qu'il y a largement possibilité à répondre à la revendication d'une augmentation substantielle des salaires.

Les postières et les postiers doivent bénéficier des résultats de leur travail en matière de salaires, d'emplois, de conditions de travail. **C'est pourquoi la CGT FAPT travaille au rassemblement du personnel dans la perspective d'une journée nationale d'actions unitaire pour répondre à la satisfaction des revendications.**